



Mission régionale d'autorité environnementale
Mayotte

Mamoudzou, le 7 avril 2022

Objet : Notification d'absence d'avis de l'Autorité environnementale (Ae).

Dossier : Programme Opérationnel FEDER 2021-2027

Réf : Accusé Réception Ae 07/10/2021

Monsieur le Prefet,

Vous avez saisi le 7 octobre 2021 l'autorité environnementale pour avis sur le Programme Opérationnel FEDER 2021-2027.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le délai réglementaire, le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le plan. Il devra être joint au dossier de mise à disposition du public.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAe Mayotte.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

Le président de la mission régionale
d'autorité environnementale

Didier Kruger

Monsieur le Préfet de Mayotte
Avenue de la préfecture
97600 Mamoudzou